



Écoles primaires
Saint-Maurice et Lavey

Pour commencer

Chers élèves,

Cet agenda scolaire est un document officiel qui vous appartient. Il est à la fois comme une sorte de passeport, un outil pour vous organiser mais aussi le reflet de votre travail. Vous y trouvez beaucoup de réponses aux questions que vous vous posez à propos de l'école. Ce sera votre compagnon de route pour l'ensemble de l'année.

Soyez-en fiers, prenez-en soin, ayez-le avec vous à l'école comme à la maison et n'oubliez pas de le montrer régulièrement à vos parents !

Chers Parents,

Vous tenez entre vos mains le premier outil de communication entre la famille et l'école. C'est un trait d'union qui contient l'essentiel des informations nécessaires au suivi de votre enfant et par lequel vous pouvez transmettre des communications. Il est le symbole de l'esprit de collaboration ancré dans la Loi sur l'Enseignement Primaire (art. 2):

1. L'école du degré primaire a pour tâche première d'instruire l'élève.
2. Dans le cadre scolaire, elle seconde la famille dans les tâches d'instruction et d'éducation de l'enfant.

Votre enfant apportera son agenda chaque jour afin que vous puissiez suivre sa progression, connaître les devoirs qu'il doit réaliser et être au courant de la vie de l'école. Merci de le signer chaque semaine.

Je vous souhaite à toutes et tous beaucoup de plaisir dans cette nouvelle année scolaire !

Laurent Husson
Directeur



Qui suis-je ?

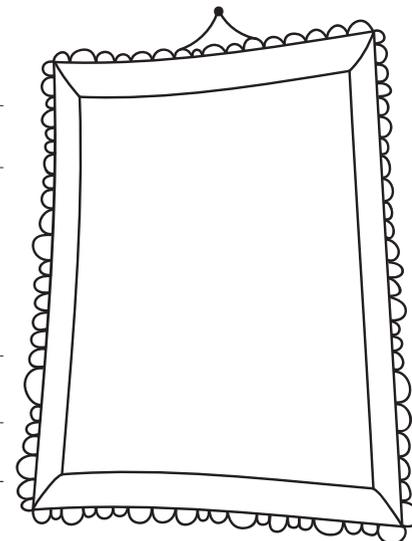
Prénom

Nom

Adresse

Téléphone

Classe



Je suis en classe
chez...

Téléphone...

Jours de travail
(entoure)...

L M M J V

L M M J V



Qui contacter en cas d'urgence ?

Nom et prénom

Téléphone(s)

Médecin
(nom + téléphone)

Se retrouver

Adresses et numéros utiles p. 5

Attestation de lecture p. 6

Infos école p. 7

Horaires p. 10

Règlement de l'école p. 14

Aides et astuces p. 19

Mes forces p. 26

Une page pour moi (je fais des rimes) p. 34

Mes semaines p. 35

Une page pour moi (je me dessine) p. 36

Une page pour moi (mon lieu de vacances rêvé) p. 116

Mes trajets p. 117

Horaires bus scolaire p. 120

Santé et bien-être p. 123

Notre commune p. 135

Souvenir de mes camarades p. 140

Qui fait quoi?

Noms	Fonctions	Adresses	Téléphones
Laurent Husson	Directeur	Grand-Rue 79 CP 83 1890 St-Maurice	079/ 370 16 88
Alexandre Hasler	Inspecteur scolaire	Ch. des Bois 2 1896 Vouvry	079/ 276 40 46
Evelyne Saillen	Commission scolaire	Commune 1890 St-Maurice	079/ 393 49 03
Manuel Baqueiro	Chef conciergerie	CP 127 1890 St-Maurice	079/ 693 42 52
Jean-Michel Poncet	Médecin scolaire	La Verrerie 3 1870 Monthey	024/ 472 12 62
Annalisa Vianin	Infirmière scolaire	CP 127 1890 St-Maurice	079/ 842 82 47
Sébastien Chappot	Enseignant ressource pour le vivre-ensemble (ERVE)	sebastien.chappot@edu.vs.ch	-
CDTEA	Thérapie de l'enfant	Av. France 37 1870 Monthey	027/ 606 98 00
Centre SIPE	Sexualité, infos et prévention	Fay 2B 1870 Monthey	024/ 471 00 13
Marc Overney	Dir. UAPE Boule de gomme	Ch. Tuilerie 1890 St-Maurice	024/ 486 22 67
Valérie Berthod	Dir. UAPE Les petits lutins	Rue du Collège 1 1892 Lavey info@petitslutins.ch	024/ 485 13 12
Chantal Gander	Association des parents d'élèves	apestmaurice lavey@gmail.com	079/ 959 52 96
Renaud Lacroix	Maître de bain	Piscine de St-Maurice	024/ 486 22 65

Avant tout!

Les parents de: _____

ont pris connaissance des informations dans cet agenda.

Ils ont rempli consciencieusement la page 3.

Ils ont lu et rempli avec l'enfant:

**le règlement de l'école p. 14
pour les élèves concernés, la charte des transports p. 119
la charte numérique p. 129 à 133**

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____



Administration

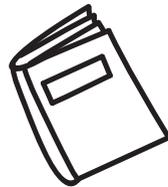
Le principal partenaire de la famille est l'enseignante titulaire. Les écoles primaires de St-Maurice / Lavey sont dirigées par Laurent Husson.

Il peut être atteint aux numéros suivants:
024/ 486 22 60
079/ 370 16 88 (urgences uniquement)

Mail: ecoles.primaires@st-maurice.ch

Site des écoles: www.edsm.ch

Le directeur reçoit les parents sur rendez-vous.



Absences

Les absences pour cause de maladie doivent être **annoncées par téléphone...**

- > le matin avant 7h50
- > l'après-midi avant 13h10

en contactant le/la titulaire ou son/sa collègue de duo selon leurs consignes.

Veuillez également contacter l'enseignant.e le jour de son retour en classe.

Congés

Selon l'article 5 du règlement cantonal, **des congés individuels peuvent être accordés pour de justes motifs :**

- > par le maître pour la durée d'une demi-journée
- > par la direction jusqu'à 9 demi-journées de classe
- > par l'inspecteur de 10 à 27 demi-journées de classe
- > par le département au-delà de 27 demi-journées

Les demandes de plus d'une demi-journée sont adressées par les parents par écrit dans un délai raisonnable à la direction des écoles en spécifiant clairement le motif du congé sollicité.

Un formulaire est à disposition chez le titulaire.

Les parents sont responsables des congés et assument la responsabilité du suivi des programmes scolaires de leur enfant.

Sanctions contre les parents

Article 16 du règlement du 14 juillet 2004:

L'inspecteur prononce contre les parents coupables de négligence dans l'instruction des enfants, contre ceux qui ont obtenu des congés sur la base de fausses déclarations et contre ceux qui entravent intentionnellement les maîtres dans l'exercice de leurs fonctions, des amendes pouvant s'élever de CHF 400.- à CHF 1000.-.

Horaires des cours



	Degrés	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Cycle 1	1H	08h20 11h35	08h20 11h35	Congé	08h20 11h35	08h20 11h35
	2H	8h20 11h35	8h20 11h35	Congé	Matin congé	8h20 11h35
		13h45 16h15	13h45 16h15		13h45 16h15	13h45 16h15
	3 à 4H	8h20 11h35	8h20 11h35	Congé	8h20 11h35	8h20 11h35
		13h45 16h15	13h45 16h15		13h45 16h15	13h45 16h15
	Cycle 2	5 à 8H	8h05 11h20	8h05 11h20	8h05 11h20	8h05 11h20
13h30 16h00			13h30 16h00	13h30 16h00		13h30 16h00

Les heures ci-dessus sont les horaires de classe. Les élèves doivent être dans la cour 5 minutes avant.

Les parents sont autorisés à entrer dans les bâtiments scolaires uniquement sur rendez-vous.

Matériel

Les fournitures personnelles ci-après sont du ressort des parents.

L'élève apporte en classe dès le premier jour d'école :	1-2H	3-4H	5-6H	7-8H
Un sac d'école (pouvant contenir un classeur A4)		x	x	x
Une trousse			x	x
Un tablier de peinture à longues manches (ou vieille chemise) avec un crochet	x	x	x	x
Une paire de pantoufles d'intérieur (fermées, tenues au talon)	x	x	x	x
Une paire de pantoufles de rythmique	x	x		
Une paire de baskets avec semelles propres (noires)			x	x
Une tenue de sport (dans un sac dès la 5H)		x	x	x
Affaires de piscine dans un sac		x	x	x
Doublures et étiquettes pour livres			x	x
Boîte ou paquets de mouchoirs		x	x	x

Depuis août 2019, l'école fournit le reste du matériel scolaire destiné aux apprentissages.

En cas de perte ou de dégât intentionnel, le matériel est remplacé par l'élève ou facturé à ses parents (article 3.1 du règlement établi par le Conseil d'État). Chaque élève doit prendre le plus grand soin du matériel qui lui est confié.

Afin d'éviter tout gaspillage, l'élève ramène en classe à chaque début d'année scolaire, les fournitures de l'année précédente. Selon la liste établie par le Département de la Formation, le matériel usagé est alors remplacé gratuitement.

Afin d'éviter les pertes, il est suggéré aux parents de noter le prénom de leur enfant sur ses affaires.

Missions de l'école et des parents

«L'école valaisanne a la mission générale de seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse.»
(Loi sur l'instruction publique, art. 3)

L'école doit pouvoir bénéficier d'une collaboration constructive avec tous les parents.

Elle a le rôle de donner à chaque enfant une formation de futur adulte responsable.

Les parents se doivent :

... d'inculquer à leur(s) enfant(s) le goût de l'école et le désir de bien faire, ainsi que le respect dû aux autorités scolaires, aux enseignants, aux autres élèves, au matériel et aux bâtiments scolaires.

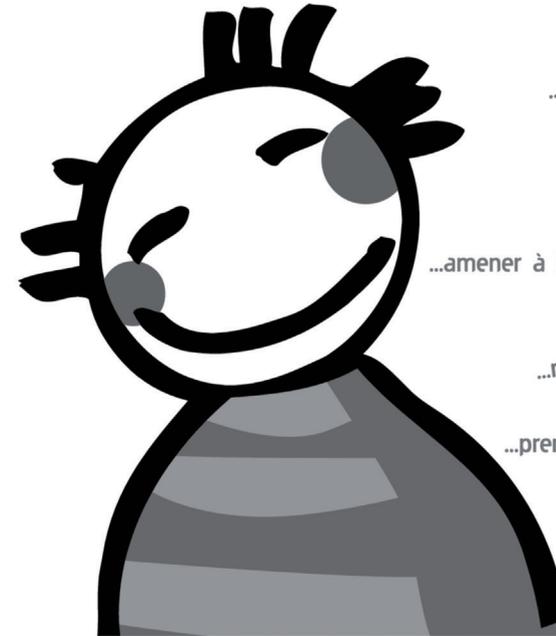
... de s'assurer que les devoirs soient bien faits et les leçons apprises.

... de prendre tous les contacts utiles avec le titulaire de classe.

... de veiller à ce que les enfants viennent en classe en respectant les horaires, dans une tenue propre et décente et à ce que les règles d'hygiène, indispensables à une vie communautaire, soient respectées.

... de donner ou d'imposer à leur(s) enfant(s) des conditions favorisant au mieux le travail scolaire et le comportement (sommeil, encadrement, loisirs...).

EDUQUER, C'EST...



...beaucoup d'amour



...accepter le conflit



...savoir écouter



...mettre des limites



...amener à l'autonomie



...montrer ses sentiments



...prendre le temps



...encourager



www.vs.ch/web/scj/edf




L'ÉDUCATION
DONNE DE
LA FORCE

Règlement de l'école

Le règlement interne des Ecoles primaires de St-Maurice/Lavey a pour but de préciser le fonctionnement de l'école et les consignes à respecter. Le règlement entier est sur le site des écoles: www.edsm.ch

Attitude

Sans autorisation du secrétariat, de la direction ou d'un enseignant, l'élève ne quitte pas l'enceinte de l'établissement pendant le temps scolaire. (art. 8)

L'utilisation des vélos, trottinettes, des skates ou autres engins roulants est interdite dans le périmètre scolaire. Les élèves les rangent dans le parc à vélos. (art. 9)

L'élève respecte et prend soin des locaux, du mobilier et du matériel mis à sa disposition. Il est responsable des dégâts qu'il cause intentionnellement ou par négligence. Les halls, les couloirs et les lieux de récréation sont maintenus propres. (art. 17)

Enseignement

Les tâches à domicile sont soigneusement et systématiquement inscrites dans l'agenda. L'élève les réalise pour le moment indiqué par l'enseignant. (art. 23)

L'élève est tenu de remplacer à ses frais tout matériel égaré ou endommagé. (art. 26)

La vie dans l'établissement

La participation aux camps, sorties sportives et culturelles, école en forêt, cours de natation, etc., ainsi qu'aux courses d'école est obligatoire pour l'élève. Le règlement de l'école est appliqué pour les sorties ou camps. En cas de comportement inadapté, le renvoi peut être prononcé par la direction. Le retour peut être à la charge des représentants légaux. (art. 30)

Toute absence doit être excusée et justifiée. (art. 32)

Technologie

Pour les élèves et dans le périmètre scolaire, les appareils électroniques personnels (AEP) sont éteints et rangés dans le sac ou une poche. Ils ne sont ni vus, ni entendus. (art. 35)

En cas d'utilisation non autorisée, l'enseignant confisque l'objet et le remet à la Direction où les représentants légaux de l'élève peuvent venir le récupérer. L'AEP ne sera pas remis directement à l'élève. (art. 38)

Absences et demandes de congé

En cas d'absence pour cause de maladie ou tout autre motif, les représentants légaux avertissent l'enseignant par téléphone ou message dès que possible mais au plus tard 15 minutes avant le cours. (art. 43)

Les représentants légaux sont priés de se conformer scrupuleusement au plan de scolarité. Les demandes de congé pour des périodes directement avant ou après les vacances et congés officiels ne sont en principe pas acceptées. (art. 50)

Procédure des sanctions

En cas de comportement inadapté, voici la progression des sanctions (version simplifiée) :

- > Rappel de la règle
- > Sanctions appliquées par l'enseignant(e)
- > Convocation des parents et de l'élève
- > Sanction appliquées par la direction et ouverture d'un dossier disciplinaire

Les règles dans ma classe

à coller ici...

Plan de ma semaine

à coller ici...

Vive le sport !

Les écoles primaires de St-Maurice - Lavey encouragent la pratique du sport scolaire mais engagent aussi les élèves à pratiquer à titre personnel.

Chaque semaine, les élèves participent à des cours d'**éducation physique** et de **natation**. Ceux-ci sont obligatoires.

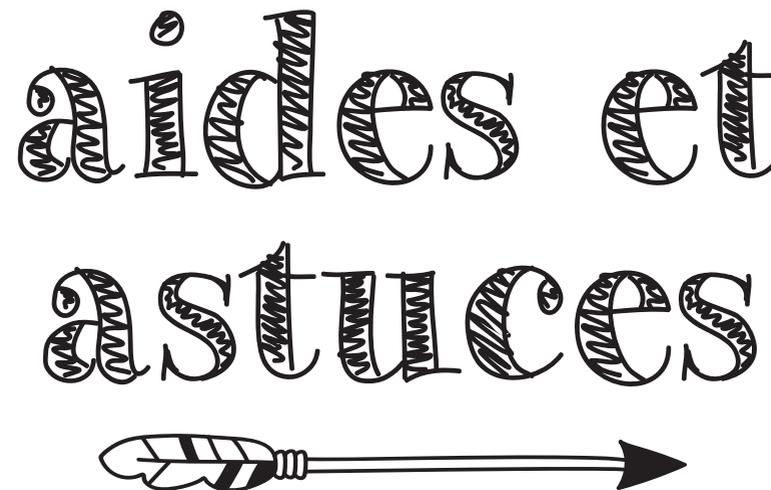
Des **journées neige** sont proposées tout au long de la scolarité primaire. Dès la 5ème Harmos, des **journées de ski** sont organisées. En 7-8H, chaque 2 ans, un **camp de ski** est mis sur pied pour tous les élèves.

Chaque année, **deux après-midis sportifs** permettent aux enfants de pratiquer différents sports.

Ces activités sont désormais gratuites. L'école peut toutefois demander une participation pour les éventuels frais de repas ou de pension.



Les informations précises sont transmises durant l'année par les titulaires.



Écriture liée

a b c d e f g h i j k l m n o p q

r s t u v w x y z

Sandra et Roger apprennent les opérations.

Quelle complication !

Roger calcule sur ses doigts.

Sandra reçoit des félicitations pour ses additions.

A B C D E F G H I J K L M

N O P Q R S T U V W X Y Z

1 2 3 4 5 6 7 8 9

L'écriture liée est enseignée dès la 3H.

Les livrets

$2 \times 1 = 2$	$5 \times 1 = 5$	$8 \times 1 = 8$	$11 \times 1 = 11$
$2 \times 2 = 4$	$5 \times 2 = 10$	$8 \times 2 = 16$	$11 \times 2 = 22$
$2 \times 3 = 6$	$5 \times 3 = 15$	$8 \times 3 = 24$	$11 \times 3 = 33$
$2 \times 4 = 8$	$5 \times 4 = 20$	$8 \times 4 = 32$	$11 \times 4 = 44$
$2 \times 5 = 10$	$5 \times 5 = 25$	$8 \times 5 = 40$	$11 \times 5 = 55$
$2 \times 6 = 12$	$5 \times 6 = 30$	$8 \times 6 = 48$	$11 \times 6 = 66$
$2 \times 7 = 14$	$5 \times 7 = 35$	$8 \times 7 = 56$	$11 \times 7 = 77$
$2 \times 8 = 16$	$5 \times 8 = 40$	$8 \times 8 = 64$	$11 \times 8 = 88$
$2 \times 9 = 18$	$5 \times 9 = 45$	$8 \times 9 = 72$	$11 \times 9 = 99$
$2 \times 10 = 20$	$5 \times 10 = 50$	$8 \times 10 = 80$	$11 \times 10 = 110$
$2 \times 11 = 22$	$5 \times 11 = 55$	$8 \times 11 = 88$	$11 \times 11 = 121$
$2 \times 12 = 24$	$5 \times 12 = 60$	$8 \times 12 = 96$	$11 \times 12 = 132$

$3 \times 1 = 3$	$6 \times 1 = 6$	$9 \times 1 = 9$	$12 \times 1 = 12$
$3 \times 2 = 6$	$6 \times 2 = 12$	$9 \times 2 = 18$	$12 \times 2 = 24$
$3 \times 3 = 9$	$6 \times 3 = 18$	$9 \times 3 = 27$	$12 \times 3 = 36$
$3 \times 4 = 12$	$6 \times 4 = 24$	$9 \times 4 = 36$	$12 \times 4 = 48$
$3 \times 5 = 15$	$6 \times 5 = 30$	$9 \times 5 = 45$	$12 \times 5 = 60$
$3 \times 6 = 18$	$6 \times 6 = 36$	$9 \times 6 = 54$	$12 \times 6 = 72$
$3 \times 7 = 21$	$6 \times 7 = 42$	$9 \times 7 = 63$	$12 \times 7 = 84$
$3 \times 8 = 24$	$6 \times 8 = 48$	$9 \times 8 = 72$	$12 \times 8 = 96$
$3 \times 9 = 27$	$6 \times 9 = 54$	$9 \times 9 = 81$	$12 \times 9 = 108$
$3 \times 10 = 30$	$6 \times 10 = 60$	$9 \times 10 = 90$	$12 \times 10 = 120$
$3 \times 11 = 33$	$6 \times 11 = 66$	$9 \times 11 = 99$	$12 \times 11 = 132$
$3 \times 12 = 36$	$6 \times 12 = 72$	$9 \times 12 = 108$	$12 \times 12 = 144$

$4 \times 1 = 4$	$7 \times 1 = 7$	$10 \times 1 = 10$	$13 \times 1 = 13$
$4 \times 2 = 8$	$7 \times 2 = 14$	$10 \times 2 = 20$	$13 \times 2 = 26$
$4 \times 3 = 12$	$7 \times 3 = 21$	$10 \times 3 = 30$	$13 \times 3 = 39$
$4 \times 4 = 16$	$7 \times 4 = 28$	$10 \times 4 = 40$	$13 \times 4 = 52$
$4 \times 5 = 20$	$7 \times 5 = 35$	$10 \times 5 = 50$	$13 \times 5 = 65$
$4 \times 6 = 24$	$7 \times 6 = 42$	$10 \times 6 = 60$	$13 \times 6 = 78$
$4 \times 7 = 28$	$7 \times 7 = 49$	$10 \times 7 = 70$	$13 \times 7 = 91$
$4 \times 8 = 32$	$7 \times 8 = 56$	$10 \times 8 = 80$	$13 \times 8 = 104$
$4 \times 9 = 36$	$7 \times 9 = 63$	$10 \times 9 = 90$	$13 \times 9 = 117$
$4 \times 10 = 40$	$7 \times 10 = 70$	$10 \times 10 = 100$	$13 \times 10 = 130$
$4 \times 11 = 44$	$7 \times 11 = 77$	$10 \times 11 = 110$	$13 \times 11 = 143$
$4 \times 12 = 48$	$7 \times 12 = 84$	$10 \times 12 = 120$	$13 \times 12 = 156$

Comment

apprendre?

Fais tes devoirs!
Apprends tes leçons!
Va étudier!
C'est bien joli mais
comment fait-on pour
apprendre?
Voici quelques trucs!



Lire ma leçon plusieurs fois à haute voix. Faire la même chose en me bouchant les oreilles.

Écrire mes mots dans l'air.

Travailler dans un lieu calme.

Épeler mes mots à haute voix.

Recopier mes mots ou mes phrases plusieurs fois.

Répéter ma leçon juste avant de m'endormir.

Réciter ma leçon à quelqu'un d'autre.

Prendre de l'avance et étudier un petit peu pendant plusieurs jours.

Si ma leçon est longue, je note des mots-clés sur une feuille dans un ordre précis pour pouvoir ensuite me la répéter et la réciter en utilisant cette feuille.

Fermer les yeux et voir les mots dans ma tête.

Coller les mots à connaître à plusieurs endroits dans ma maison (frigo, miroir, portes...)

Refaire au brouillon des exercices faits en classe. Vérifier les réponses dans mon cahier.

Me faire dicter les mots par quelqu'un et les corriger moi-même.

Fabriquer une boîte à mémoire. Mettre dans ma boîte un billet à chaque fois que je dois retenir quelque chose: des mots dont je dois connaître l'orthographe, une règle de grammaire, une définition, un mot en allemand, une question en environnement, un calcul du livret... Pense à mettre la réponse derrière le billet. Cette petite boîte pourra te suivre partout. Utilise-la aussi pour faire des concours de questions!

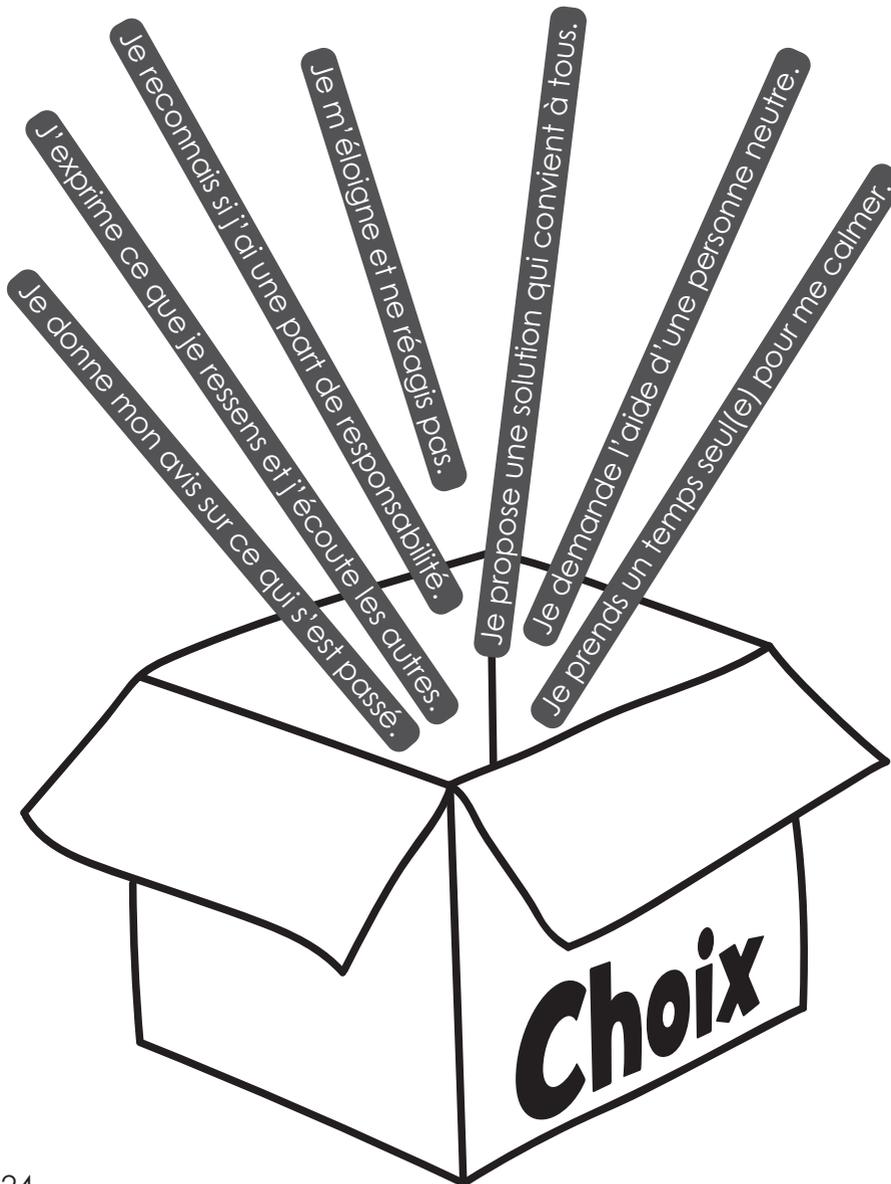
Après avoir travaillé 10 ou 20 minutes sans m'arrêter, aller jouer dehors pour m'aérer.

Essayer d'apprendre une leçon dans différents endroits: au jardin, dans mon lit, à mon bureau...

J'invite un(e) camarade à venir travailler avec moi. Nous nous posons des questions et révisons ensemble. Cela est bien agréable!

Tu as un problème ?

Tu as un souci avec un camarade ? Cela peut arriver, c'est normal. Avant de perdre le contrôle, prends quelques conseils dans la boîte à choix pour trouver une bonne solution !



Et si tu transformais les conflits en dialogues ?

Pour régler un problème, il est important de bien se faire comprendre.

Voici une technique appelée le message clair qui peut te permettre de résoudre tes conflits.

Ce message s'effectue en 6 étapes :

Attention,
prends le temps de te calmer avant d'effectuer un message clair.

1. Tu préviens l'autre

Je veux te faire un message clair. Es-tu prêt(e) à m'écouter ?

2. Tu expliques l'acte ou la parole qui t'a posé un problème

Quand tu as dit / fait ...

3. Tu dis ce que tu ressens

Ça m'a rendu(e) triste / en colère / gêné(e) ...

4. Tu exprimes ton besoin

... car j'ai besoin de...

(calme pour travailler / d'être en sécurité / de progresser en...)

5. Tu vérifies que l'autre ait bien compris

As-tu bien compris ? Pourrais-tu me dire ce que tu as compris ?

6. Tu proposes une solution

J'aimerais que tu ne te moques plus de moi.

J'aimerais que tu ne recommences plus.

J'aimerais que tu me présentes des excuses.

J'aimerais que tu fasses une réparation...

Ton interlocuteur.trice te dit s'il/elle est d'accord avec cette solution.

S'il/elle ne l'est pas, vous cherchez une nouvelle solution ensemble.

Les forces, tu en possèdes déjà.

Elles te permettent de bien travailler et de vivre correctement avec les autres.

Même si c'est parfois très difficile, fais l'effort de dire la vérité et assume tes actes.



honnêteté

Apprécie ce que tu as.

Lorsque tu remercies quelqu'un, fais-le en pensant sincèrement ce que tu dis.



gratitude

Demande conseil à ta famille ou à tes amis avant de prendre une grande décision.



prudence

Traite les autres comme tu aimerais qu'on te traite.



sens de la justice

Sais-tu les reconnaître ? Sais-tu les utiliser ?



Fais sourire les autres dans les situations difficiles.

Il faut pouvoir rire de soi-même.

humour

Quand un sujet te plaît, cherche à en savoir plus. Fouille les livres de la bibliothèque et des sites spécialisés sur Internet.

En fin de journée, arrives-tu à te souvenir d'une chose que tu as apprise ?



aimer apprendre

N'aie pas peur de tester, lance-toi dans des projets.

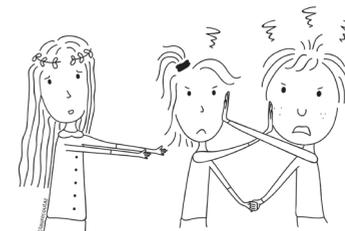
Prends du temps pour parler avec tes amis et ta famille de ce que tu aimes faire et de ce que tu aimerais essayer.



créativité

En classe, dans la cour ou en sport, tu relèves chaque jour des petits défis.

Essaie de faire une liste de tout ce que tu oses faire.



courage

Quand on regarde les autres, on voit rapidement ce qu'ils savent mieux faire que nous.

Ce n'est pas très motivant.



joie de vivre

Ta vie est une aventure !

Mets de l'énergie et de la passion dans ce que tu fais.

Quand tu travailles avec plusieurs camarades, essaie d'organiser les choses pour que tout se passe bien.



capacité à diriger



curiosité

Pose des questions et renseigne-toi sur les nouvelles choses que tu apprends.

Quand un problème est réglé, essaie d'oublier et ne cherche pas à te venger.



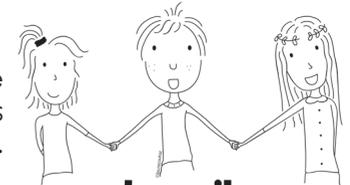
pardon

Apprends à reconnaître tes forces et celles de tes camarades.

Cultivons nos différences.

Tu possèdes des forces qui font de toi quelqu'un de précieux(se) pour tes camarades.

Tu fais partie d'un groupe classe, apprends à soutenir tes camarades et à les aider.



travail d'équipe

N'hésite pas à dire à tes copains que tu les apprécies.

Accepte les compliments qu'on te fait.



aimer et être aimé

Prends le temps de parler avec tes camarades et tes enseignants, même avec ceux que tu connais moins.

Observe les autres pour comprendre ce qu'ils ressentent.



intelligence sociale

A l'école et dans la vie, on doit tous faire des choses que l'on trouve certaines fois faciles et certaines fois difficiles.

Apprends à savoir ce qui est important pour toi. Cela donne un sens à tout ce que tu fais.



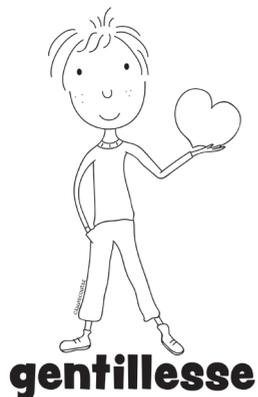
donner du sens à la vie

Même les adultes te le diront, il faut parfois de grands efforts pour mener à bien son travail.

persévérance

Quand tu as beaucoup de travail, ne te décourage pas! Planifie ce que tu dois faire.

Prends le temps de répéter tes leçons.



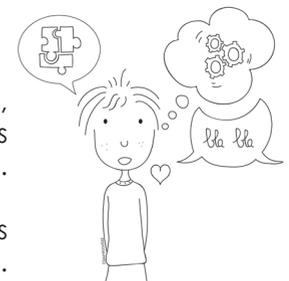
gentillesse

Rends les autres heureux grâce à un mot gentil, un sourire, une petite attention.

Remonte le moral de tes camarades tristes.

Quand tu résous un problème, pense à toutes les solutions possibles.

Apprends à accepter les opinions des autres.



discernement

Prends le temps de faire attention aux belles choses qui t'entourent. Nature, photos, dessins, musique, météo ...



sens de la beauté



sagesse

Quand tu rencontres un problème, pense à ce que les autres et toi ressentent.

Réfléchis bien et ne parle pas trop vite.

Mets tes forces au service de ta classe et contribue à ce que l'école soit un lieu où on apprend dans de bonnes conditions.



Quand tu perds le contrôle de tes émotions, quand tu t'énerves et que tu risques de dire ou de faire du mal, respire profondément plusieurs fois avant que ça arrive.

Tu es content(e) de ce que tu es et de ce que tu fais.

Tu n'as pas besoin de te vanter.



Je note mes forces principales...

On n'est pas meilleur ou moins bon que les copains. On est différent.

Chacun(e) a ses forces.

Si tu as des soucis, vois les choses qui se passent bien. Dis-toi que les prochains jours ça ira mieux.



Je me dessine en train d'appliquer une force que j'aime mettre en pratique:



Je termine les phrases en faisant des rimes.

Le lundi...

Le mardi...

Le mercredi...

Le jeudi...

Le vendredi...

Le samedi...

Le dimanche...

MES SEMAINES





Je me dessine de la tête aux pieds en cette première semaine d'école. Je mets le plus de détails possibles!

Pour jeudi, le 17 août 2023

Pour vendredi, le 18 août 2023

Communications, absences...

signature des parents:

--	--

Pour lundi, le 21 août 2023

Pour mardi, le 22 août 2023

Pour mercredi, le 23 août 2023

Pour jeudi, le 24 août 2023

Pour vendredi, le 25 août 2023

Communications, absences...

signature des parents :

--	--

Pour lundi, le 28 août 2023

Pour mardi, le 29 août 2023

Pour mercredi, le 30 août 2023

Pour jeudi, le 31 août 2023

Pour vendredi, le 1^{er} septembre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

--	--

Pour lundi, le 4 septembre 2023

Pour mardi, le 5 septembre 2023

Pour mercredi, le 6 septembre 2023

Pour jeudi, le 7 septembre 2023

Pour vendredi, le 8 septembre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

--	--

Pour lundi, le 11 septembre 2023

Pour mardi, le 12 septembre 2023

Pour mercredi, le 13 septembre 2023

Pour jeudi, le 14 septembre 2023

Pour vendredi, le 15 septembre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 18 septembre 2023

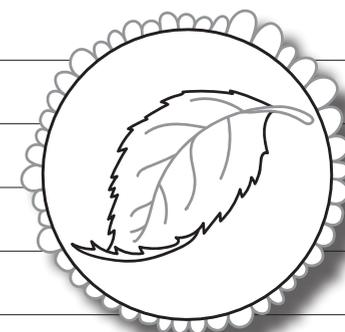
Pour mardi, le 19 septembre 2023

Pour mercredi, le 20 septembre 2023

Pour jeudi, le 21 septembre 2023

Pour vendredi, le 22 septembre 2023

Congé de la St-Maurice



L'automne arrive!

Communications, absences...

signature des parents:

Pour lundi, le 25 septembre 2023

Pour mardi, le 26 septembre 2023

Pour mercredi, le 27 septembre 2023

Pour jeudi, le 28 septembre 2023

Pour vendredi, le 29 septembre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 2 octobre 2023

Pour mardi, le 3 octobre 2023

Pour mercredi, le 4 octobre 2023

Pour jeudi, le 5 octobre 2023

Pour vendredi, le 6 octobre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 9 octobre 2023

Pour mardi, le 10 octobre 2023

Pour mercredi, le 11 octobre 2023

Pour jeudi, le 12 octobre 2023

Pour vendredi, le 13 octobre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

--	--

Pour lundi, le 16 octobre 2023

Pour mardi, le 17 octobre 2023

Pour mercredi, le 18 octobre 2023

Vacances d'automne depuis mercredi 18 à midi, reprise lundi 30 octobre le matin.

Dessine ici un paysage en automne:

Communications, absences...

signature des parents:

Pour lundi, le 30 octobre 2023

Pour mardi, le 31 octobre 2023

Pour mercredi, le 1^{er} novembre 2023

Congé de la Toussaint

Pour jeudi, le 2 novembre 2023

Pour vendredi, le 3 novembre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 6 novembre 2023

Pour mardi, le 7 novembre 2023

Pour mercredi, le 8 novembre 2023

Pour jeudi, le 9 novembre 2023

Pour vendredi, le 10 novembre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 13 novembre 2023

Pour mardi, le 14 novembre 2023

Pour mercredi, le 15 novembre 2023

Pour jeudi, le 16 novembre 2023

Pour vendredi, le 17 novembre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 20 novembre 2023

Pour mardi, le 21 novembre 2023

Pour mercredi, le 22 novembre 2023

Pour jeudi, le 23 novembre 2023

Pour vendredi, le 24 novembre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 27 novembre 2023

Pour mardi, le 28 novembre 2023

Pour mercredi, le 29 novembre 2023

Pour jeudi, le 30 novembre 2023

Pour vendredi, le 1^{er} décembre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 4 décembre 2023

Pour mardi, le 5 décembre 2023

Pour mercredi, le 6 décembre 2023

École la journée pour les 1-8H!

Pour jeudi, le 7 décembre 2023

Pour vendredi, le 8 décembre 2023

Congé, Immaculée Conception

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 11 décembre 2023

Pour mardi, le 12 décembre 2023

Pour mercredi, le 13 décembre 2023

Pour jeudi, le 14 décembre 2023

Pour vendredi, le 15 décembre 2023

Communications, absences...

signature des parents :

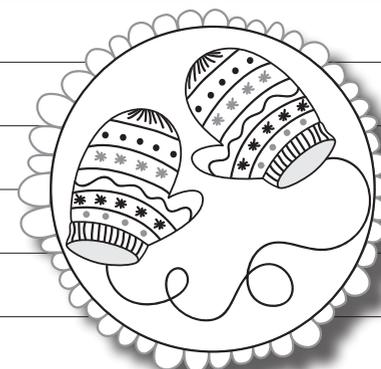
Pour lundi, le 18 décembre 2023

Pour mardi, le 19 décembre 2023

Pour mercredi, le 20 décembre 2023

Pour jeudi, le 21 décembre 2023

Pour vendredi, le 22 décembre 2023



Communications, absences...

L'hiver arrive!

**Vacances de Noël,
reprise lundi 8 janvier le matin.**

signature des parents :

Pour lundi, le 8 janvier 2024

Pour mardi, le 9 janvier 2024

Pour mercredi, le 10 janvier 2024

Pour jeudi, le 11 janvier 2024

Pour vendredi, le 12 janvier 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 15 janvier 2024

Pour mardi, le 16 janvier 2024

Pour mercredi, le 17 janvier 2024

Pour jeudi, le 18 janvier 2024

Pour vendredi, le 19 janvier 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 22 janvier 2024

Pour mardi, le 23 janvier 2024

Pour mercredi, le 24 janvier 2024

Pour jeudi, le 25 janvier 2024

Pour vendredi, le 26 janvier 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--	--

Pour lundi, le 29 janvier 2024

Pour mardi, le 30 janvier 2024

Pour mercredi, le 31 janvier 2024

Pour jeudi, le 1^{er} février 2024

Pour vendredi, le 2 février 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 5 février 2024

Pour mardi, le 6 février 2024

Pour mercredi, le 7 février 2024

Pour jeudi, le 8 février 2024

Pour vendredi, le 9 février 2024

Communications, absences...

**Vacances de Carnaval,
reprise lundi 19 février le matin.**

signature des parents :

--

Pour lundi, le 19 février 2024

Pour mardi, le 20 février 2024

Pour mercredi, le 21 février 2024

Pour jeudi, le 22 février 2024

Pour vendredi, le 23 février 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 26 février 2024

Pour mardi, le 27 février 2024

Pour mercredi, le 28 février 2024

Pour jeudi, le 29 février 2024

Pour vendredi, le 1^{er} mars 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 4 mars 2024

Pour mardi, le 5 mars 2024

Pour mercredi, le 6 mars 2024

Pour jeudi, le 7 mars 2024

Pour vendredi, le 8 mars 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 11 mars 2024

Pour mardi, le 12 mars 2024

Pour mercredi, le 13 mars 2024

Pour jeudi, le 14 mars 2024

Pour vendredi, le 15 mars 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--	--

Pour lundi, le 18 mars 2024

Pour mardi, le 19 mars 2024

Congé de la St-Joseph

Pour mercredi, le 20 mars 2024



Le printemps arrive!

Pour jeudi, le 21 mars 2024

Pour vendredi, le 22 mars 2024

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 25 mars 2024

Pour mardi, le 26 mars 2024

Pour mercredi, le 27 mars 2024

École la journée pour les 5-8H!

Pour jeudi, le 28 mars 2024

Pour vendredi, le 29 mars 2024

**Vacances de Pâques,
reprise lundi 8 avril le matin.**

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 8 avril 2024

Pour mardi, le 9 avril 2024

Pour mercredi, le 10 avril 2024

Pour jeudi, le 11 avril 2024

Pour vendredi, le 12 avril 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 15 avril 2024

Pour mardi, le 16 avril 2024

Pour mercredi, le 17 avril 2024

Pour jeudi, le 18 avril 2024

Pour vendredi, le 19 avril 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 22 avril 2024

Pour mardi, le 23 avril 2024

Pour mercredi, le 24 avril 2024

Pour jeudi, le 25 avril 2024

Pour vendredi, le 26 avril 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 29 avril 2024

Pour mardi, le 30 avril 2024

Pour mercredi, le 1^{er} mai 2024

Pour jeudi, le 2 mai 2024

Pour vendredi, le 3 mai 2024

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 6 mai 2024

Pour mardi, le 7 mai 2024

Pour mercredi, le 8 mai 2024

**Pont de l'Ascension depuis mercredi 8 à midi,
reprise lundi 13 mai le matin**

Dessine ici une chose faite durant ce congé:

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 13 mai 2024

Pour mardi, le 14 mai 2024

Pour mercredi, le 15 mai 2024

Pour jeudi, le 16 mai 2024

Pour vendredi, le 17 mai 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--	--

Pour lundi, le 20 mai 2024

Congé de la Pentecôte

Pour mardi, le 21 mai 2024

Pour mercredi, le 22 mai 2024

Pour jeudi, le 23 mai 2024

Pour vendredi, le 24 mai 2024

Communications, absences...

signature des parents :

Pour lundi, le 27 mai 2024

Pour mardi, le 28 mai 2024

Pour mercredi, le 29 mai 2024

Pour jeudi, le 30 mai 2024

Congé de la Fête-Dieu

Pour vendredi, le 31 mai 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 3 juin 2024

Pour mardi, le 4 juin 2024

Pour mercredi, le 5 juin 2024

Pour jeudi, le 6 juin 2024

Pour vendredi, le 7 juin 2024

Communications, absences...

signature des parents :

--

Pour lundi, le 10 juin 2024

Pour mardi, le 11 juin 2024

Pour mercredi, le 12 juin 2024

Pour jeudi, le 13 juin 2024

Pour vendredi, le 14 juin 2024

Communications, absences...

signature des parents :

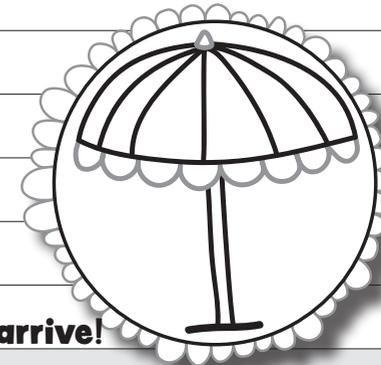
--

Pour lundi, le 17 juin 2024

Pour mardi, le 18 juin 2024

Pour mercredi, le 19 juin 2024

Pour jeudi, le 20 juin 2024



L'été arrive!

Pour vendredi, le 21 juin 2024

Fin de l'année scolaire.

Communications, absences...

signature des parents :

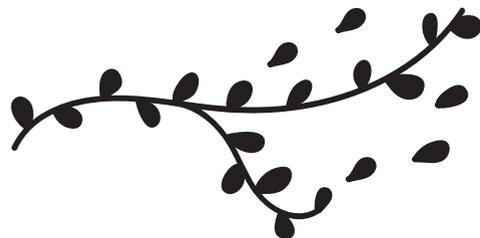


Je dessine ou fais un collage de mon lieu de vacances rêvé.

MES
trajets

Sur le chemin de l'école

Que l'élève se déplace à pied, à vélo ou avec les transports scolaires, l'école ne peut en assurer la surveillance et les parents sont responsables du comportement de leur enfant sur le trajet. Toutefois, les cas graves et récurrents de comportements inadéquats sont à signaler à la direction ou directement à la police.



Charte des transports scolaires

Les élèves du cycle 1 qui habitent au-dessus de la voie de chemin de fer peuvent emprunter le bus scolaire.

Les élèves plus âgés se rendent en classe par leurs propres moyens.

Les élèves d'Epinassey et de Lavey empruntent le bus postal.

Les élèves doivent être présents aux arrêts de bus 5 minutes avant l'horaire prévu.

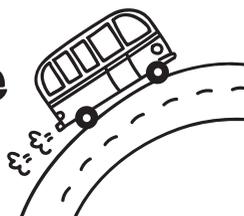
A chaque trajet, les élèves sont en possession de leur abonnement.

Afin que chaque usager se sente à l'aise et en sécurité lors des transports scolaires, l'élève s'engage à :

- ... respecter les autres usagers du bus aux arrêts.**
- ... attendre le bus à au moins un mètre de la route, à l'endroit désigné par l'organisation.**
- ... attendre que le bus soit complètement arrêté pour y monter.**
- ... monter dans le bus calmement, sans bousculade.**
- ... être toujours poli(e) envers le chauffeur.**
- ... ne pas se déplacer durant le trajet.**
- ... ne pas crier dans le bus, ni ennuyer les autres passagers.**
- ... garder le bus propre et en bon état.**
- ... attendre que le bus soit arrêté pour quitter sa place et pour descendre.**
- ... descendre du bus calmement.**
- ... prendre le bus qui correspond à son horaire de classe.**

Les parents, le transporteur et la Direction des écoles collaborent à l'application de cette charte. Le transporteur signale à la direction tout comportement inadéquat. En cas de non respect d'un ou plusieurs points de la charte, la direction prononcera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du bus pour une durée déterminée.

Horaires bus scolaire



Pont CFF	07:55
Pont du Mauvoisin	07:56
Les Emonets d'en bas	08:00
St-Maurice Cantine	08:02
Les Emonets d'en haut	08:03
Route d'Epinassey	08:04
Ecole	08:08

Ecole	11:43
Pont CFF	11:46
Pont du Mauvoisin	11:47
Les Emonets d'en bas	11:51
St-Maurice Cantine	11:53
Les Emonets d'en haut	11:54
Route d'Epinassey	11:55

1-4H

Pont CFF	13:18
Pont du Mauvoisin	13:19
Les Emonets d'en bas	13:23
St-Maurice Cantine	13:25
Les Emonets d'en haut	13:26
Route d'Epinassey	13:27
Ecole	13:31

Ecole	16:25
Pont CFF	16:28
Pont du Mauvoisin	16:29
Les Emonets d'en bas	16:33
St-Maurice Cantine	16:35
Les Emonets d'en haut	16:36
Route d'Epinassey	16:37
La Preyse (CO)	16:42

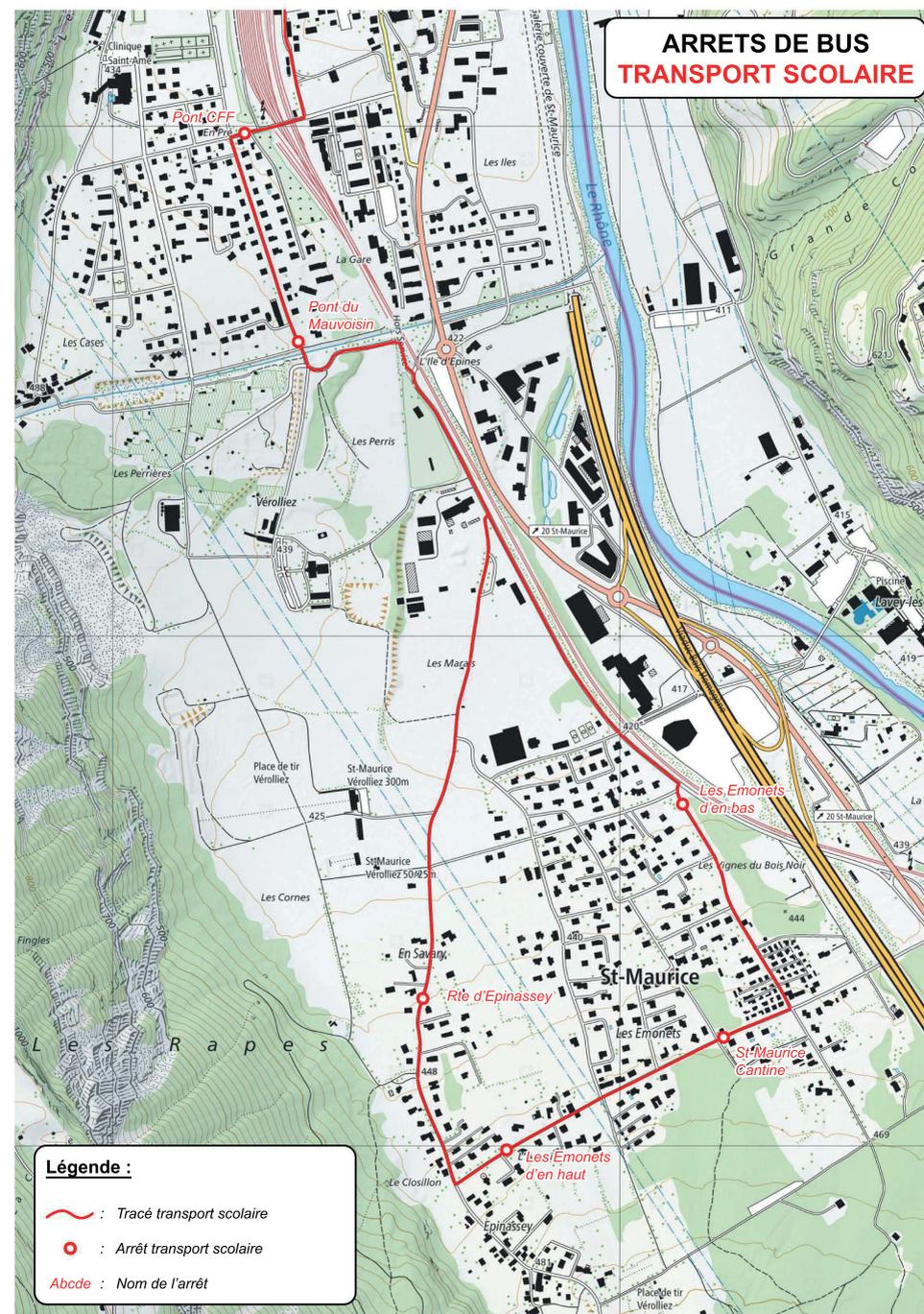
Les Emonets d'en bas	07:44
St-Maurice Cantine	07:46
Les Emonets d'en haut	07:47
Route d'Epinassey	07:48
Ecole	07:52

Ecole	11:28
Les Emonets d'en bas	11:33
St-Maurice Cantine	11:35
Les Emonets d'en haut	11:36
Route d'Epinassey	11:37
La Preyse (mercredi)	11:42

5-8H

Les Emonets d'en bas	13:05
St-Maurice Cantine	13:07
Les Emonets d'en haut	13:08
Route d'Epinassey	13:09
Ecole	13:13

Ecole	16:10
Les Emonets d'en bas	16:15
St-Maurice Cantine	16:17
Les Emonets d'en haut	16:18
Route d'Epinassey	16:19



ARRETS DE BUS TRANSPORT SCOLAIRE

Légende :

- : Tracé transport scolaire
- : Arrêt transport scolaire
- Abcde* : Nom de l'arrêt

Horaires transports Lavey

Aller à l'école pour 8h05

Lavey-les-Bains	07:45
Lavey-Village, Poste	07:50

Fin de l'école à 11h20

Départ du bus devant le CO	11:35
Lavey-Village, Poste	11:40
Lavey-les-Bains	11:45

Aller à l'école pour 13h30

Lavey-les-Bains	13:08
Lavey-Village, Poste	13:13

Fin de l'école à 16h00

Départ du bus devant le CO	16:10
Lavey-Village, Poste	16:18
Lavey-les-Bains	16:25



Horaires taxi Mex

Aller à l'école pour 8h05 et 8h20

Mex	07:40
-----	-------

Fin de l'école à 11h20 (mercredi)

St-Maurice, Ecole	11:30
-------------------	-------

Fin de l'école à 16h00 et 16h15

St-Maurice, Ecole	16:25
-------------------	-------



Au secours! Les poux!

Votre enfant a des poux?

- > **Éliminez-les avec un peigne fin anti-poux.**
- > **Renforcez l'action avec un produit anti-poux.**

Retrouvez des explications détaillées sur le site de la santé scolaire: www.promotionsantevalais.ch/fr/pediculose-86.html

L'infirmière et votre médecin de famille sont aussi à disposition.

Santé scolaire

Les médecins et infirmières scolaires assurent la prévention, la protection et la promotion de la santé auprès de tous les élèves en âge de scolarité obligatoire.

- > Vous avez des questions sur les vaccins ou les allergies?
- > Vous avez besoin de conseils ou de soutien?
- > Vous désirez faire un bilan?
- > ...?

N'hésitez pas à contacter l'infirmière scolaire:
annalisa.vianin@psvalais.ch
079/842 82 47

...ou à visiter le site: www.promotionsantevalais.ch

Soins dentaires

Le dentiste scolaire passe chaque année auprès de tous les enfants pour un contrôle dentaire obligatoire. Il fera savoir aux parents les traitements à effectuer sur leurs enfants.

Les traitements peuvent être effectués auprès du médecin-dentiste personnel et sont subventionnés par la commune jusqu'à l'année des 16 ans. Les traitements d'urgence faits par votre médecin-dentiste sont également subventionnés.

Dans le cadre des contrôles dentaires, une invitation à effectuer des contrôles orthodontiques peut vous être proposée.

L'hygiéniste dentaire visite les classes chaque année.

Assurances

Les parents ayant l'obligation d'assurer leurs enfants auprès d'une caisse-maladie, l'école n'a donc contracté aucune assurance accidents;

c'est la compagnie d'assurance à laquelle est affilié l'enfant qui couvre les frais résultant d'un accident survenu à l'école ou sur le chemin de l'école.

En raison des nombreux dégâts volontaires ou non aux bâtiments scolaires (bris de glace notamment), il pourra être demandé aux parents de participer aux réparations par le biais de leur assurance RC.



Programme d'éducation sexuelle et prévention des abus

Pourquoi mes parents
ne veulent pas que
j'aie un smartphone ?

Comment on fait les bébés?
Par où ils sortent ?

C'est quoi un
abus sexuel ?

C'est quoi la
puberté ?

Comment
est-ce qu'on
sait qu'on a
les règles ?

À quel âge on peut avoir un
amoureux ou une amoureuxse ?

SIPE 
www.sipe-vs.ch

Sexualité · Information · Prévention · Education

En **4H, 6H et 8H**, tu
pourras discuter avec
un·e éducateur·trice
du SIPE lors de son
passage dans ta classe.

Le SIPE est également
à disposition de **tes**
parents pour toute
question.

Tu as des questions
ou besoin de discuter ?
Parles-en avec tes
parents, à ton
enseignant·e ou à un·e
adulte de confiance.

Gratuit et
confidentiel !

Centres de consultation

Monthey
024 471 00 13

Martigny
027 722 66 80

Sion
027 323 46 48

Sierre
027 455 58 18

Un souci? Nous sommes à ton écoute

Ne reste jamais seul(e) avec un ennui!

- > Un souci pèse sur ton cœur
- > Tu as besoin de conseils
- > Tu te fais insulter, intimider ou harceler
- > Tu as des idées noires



Demande une discussion avec ton ou ta titulaire.

Glisse un mot avec ton prénom et ta classe dans la boîte
aux lettres de ton bâtiment pour prendre contact avec la
médiatrice **Catherine Hugon Loveq**.

Prends contact avec ton directeur ou l'infirmière scolaire.

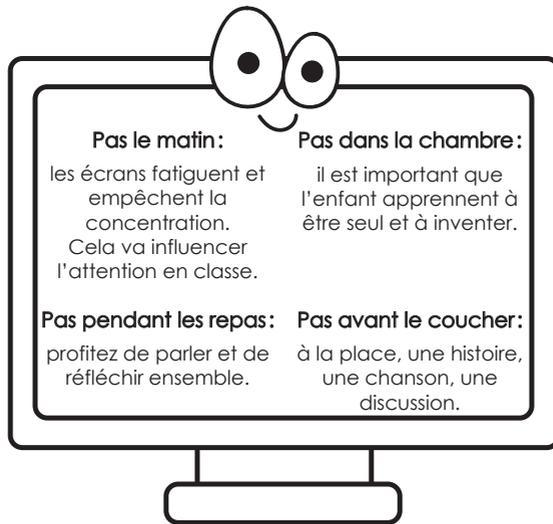
En cas d'urgence et si aucun adulte n'est
disponible, téléphone au 147.

Va sur le site : www.jeunessevalais.ch

Parle avec un adulte de confiance.

Les écrans

- > avant 3 ans, tout écran est déconseillé
- > entre 3 et 6 ans, 20 minutes d'écran par jour
- > entre 6 et 9 ans, 30 minutes d'écran par jour



• J'utilise



J'utilise les appareils et systèmes numériques uniquement pour des activités scolaires et lorsque j'en ai la permission.



Je respecte la configuration et le fonctionnement des appareils numériques de l'école.



Je sais que tout ce que je lis, entends ou vois en ligne n'est pas forcément vrai ou à jour.

• Je produis



Je sais que ce que je publie sur Internet est très difficile à supprimer.



Je ne valorise pas par des « like » 👍 les contenus méchants.



L'autorisation de mon enseignante ou de mon enseignant est nécessaire pour télécharger, modifier un fichier ou installer une application.



Je ne publie des photos ou des enregistrements (sonores ou vidéo) de personnes qu'avec leur accord.

Charte numérique - Cycle 1



• Je protège



Je garde mes mots de passe pour moi.



Je ne transmets pas d'informations privées, telles que mon nom complet, ma date de naissance, mon adresse, mon numéro de téléphone ou des photos sans l'autorisation de mes parents ou de mes responsables légaux.



Si un ou une de mes camarades est en danger ou que je ressens cela moi-même, j'en parle à mon enseignante, mon enseignant ou à un adulte de confiance.

• Je respecte



Je prends soin de l'appareil que j'utilise et je signale s'il est en panne ou endommagé.



Je prends garde à ne pas blesser des personnes par les contenus (photos, vidéos, paroles, commentaires) que je publie ou partage.



Je ne peux pas utiliser librement tout ce que je trouve sur Internet. Je demande à un adulte de vérifier si j'en ai le droit.

Charte numérique - Cycle 2



1. J'utilise

J'utilise les appareils et systèmes numériques uniquement pour des activités scolaires et lorsque j'en ai la permission. Je sais qu'il est possible de vérifier l'historique des sites visités.

Je respecte la configuration et le fonctionnement des appareils et systèmes numériques de l'école.

L'autorisation de mon enseignante ou de mon enseignant est nécessaire pour télécharger, modifier un fichier ou installer une application.

Je sais que tout ce que je lis, entends ou vois en ligne n'est pas forcément vrai ou à jour.

Je suis prudent avec les courriels reçus d'un expéditeur inconnu. Je suis responsable des courriels que j'envoie.

2. Je produis

Je sais que ce que je partage en ligne peut se diffuser rapidement et que rien ne s'efface vraiment sur Internet. Je ne publie rien en ligne qui pourrait nuire à ma réputation ou celle des autres.

J'ai le droit de publier du contenu sur le site de ma classe ou de mon école uniquement avec autorisation de mon enseignante ou mon enseignant. Je modifie le travail réalisé par mes camarades uniquement avec leur accord.

Je peux publier des photos, des enregistrements (sonores ou vidéo) uniquement avec le consentement des personnes qui y figurent. Si une photo ou une vidéo de moi a été publiée sans mon accord, j'ai le droit de demander sa suppression.

3. Je protège

Je garde mes mots de passe pour moi et n'essaie pas d'obtenir ceux des autres personnes. Je protège mes mots de passe et les renouvelle régulièrement.

Dans le cadre scolaire, mes parents ou mes représentants légaux doivent donner leur accord pour la création de comptes d'utilisateurs.

Je ne transmets pas d'informations privées, telles que mon nom complet, ma date de naissance, mon adresse, mon numéro de téléphone ou des photos, sans l'autorisation de mes parents ou de mes responsables légaux.

Si un ou une de mes camarades est en danger ou que je ressens cela moi-même, j'en parle à mon enseignante, mon enseignant ou à un adulte de confiance.

Lorsque je découvre des contenus choquants sur Internet et les réseaux sociaux, j'en parle à mon enseignante, mon enseignant ou à un adulte de confiance.

4. Je respecte

Je prends soin de l'appareil que j'utilise et je signale à un enseignante ou un enseignant s'il est en panne ou endommagé.

Je prends garde à ne pas blesser des personnes par les contenus (photos, vidéos, paroles, commentaires) que je publie ou partage.

Je ne valorise pas par des « like » 👍 des contenus méchants ou haineux et ne les partage pas.

De nombreux éléments présents sur Internet sont protégés par le droit d'auteur ; je ne peux pas en disposer librement.

Lorsque je publie des informations sur Internet, je cite les sources des images, des sons et des textes que j'utilise ou bien je produis mes propres documents.

Pour l'élève :

Je connais la charte numérique de notre école/classe et je m'engage à la respecter.

Nom et prénom :

Signature de l'élève :

Pour les parents :

Nous avons pris connaissance de la charte numérique de l'école/de la classe et nous nous engageons à soutenir notre enfant pour qu'il la respecte et l'applique.

Signature des parents / du représentant légal :

Fait à, le

Service de garde d'enfants

LA CROIX-ROUGE VALAIS GARDE VOS ENFANTS MALADES OU ACCIDENTES A DOMICILE

GRACE AU PARTENARIAT ENTRE L'ETAT DU VALAIS ET LA CROIX-ROUGE VALAIS



**Vous avez un enfant, il est malade ou accidenté et vous devez aller travailler ?
Vous ne pouvez pas le confier à sa structure de garde habituelle (école, crèche, ...) ?**

La Croix-Rouge Valais met à disposition une garde formée. Elle se rend à votre domicile, au plus tard 4 heures après votre appel. La garde Croix-Rouge répond aux besoins de l'enfant malade ou accidenté, lui administre les soins et médicaments convenus avec vous, prépare ses repas et joue avec lui. En cas de besoin, elle fait appel au pédiatre désigné.

**Cette intervention vous est offerte par l'Etat du Valais,
jusqu'à concurrence de 30 heures de garde par enfant et par an.**

PERMANENCE TELEPHONIQUE

Région Valais romand

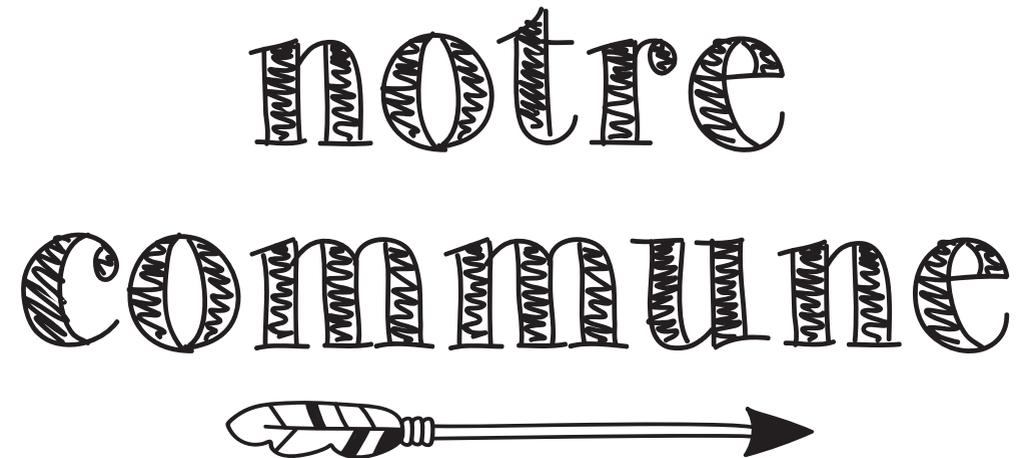
Lundi au vendredi
de 7h30 à 11h00 et de 14h00 à 17h00
027 324 47 50
de 17h00 à 19h00
079 796 02 07

Dimanche et jours fériés
de 19h00 à 20h00
079 796 02 07

Région Haut-Valais

Lundi au vendredi
de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
027 324 47 20

Dimanche et jours fériés
de 19h00 à 20h00
079 559 20 85



Les sociétés de St-Maurice

	Âge conseillé	Contact
Football Club	dès 6 ans	079/212 88 49
Agaune Scrabble	dès la 6H	076/568 27 57
École de natation	dès 5 ans	024/485 41 39
Natation	dès l'acquisition de bonnes bases	024/565 17 19
Natation (sauvetage)	dès 10 ans	024/565 17 19
Fanfare Agaunoise	dès 6 ans	078/893 54 93
Société de gymnastique	dès 6 ans	079/664 92 25
Gymnastique infantine	de 4 à 7 ans	079/366 01 15
Badminton Club	dès 8 ans	079/725 62 91
Tennis Club	dès 5 ans	077/401 87 08
Basket BBC Agaune	de 6 à 19 ans	079/634 86 01
Scouts	de 6 à 16 ans	078/933 76 06
Conservatoire cantonal de musique	dès 3 ans	027/322 25 82
Agauludo	pour tous	079/303 26 18
La Dzèbe	de 7 à 20 ans	078/924 69 02
Leo Dance	dès 3 ans	079/372 67 24
Judo Club	dès 5 ans révolus	079/682 14 58
Gym parents-enfant	2 à 4 ans	079/656 16 37
La Médiathèque	pour tous	027/607 15 80

Informations supplémentaires sur www.st-maurice.ch (loisirs - sociétés locales).

Les paroisses

Pour toute vos questions concernant la catéchèse, les célébrations ou les sacrements:

Paroisse catholique St-Sigismond

Chanoine Gilles Roduit, curé, 079/278 29 76

Emmanuelle Mayoraz - Roduit
coordinatrice de la catéchèse, 079/940 03 49

Paroisse protestante des 2 Rives

Gwendoline Noël-Reguin, diacre, 024/485 12 63

Séverine Boutay
coordinatrice des fenêtres catéchétiques, 079/455 49 35

L'intégration dans notre commune

Vous venez d'arriver sur la commune, vous avez besoin d'aide pour faciliter votre intégration ?

La déléguée à l'intégration répond à vos questions !

Informations pratiques - Soutien administratif - Intégration sociale - Système scolaire - Cours de français pour adultes - Toutes autres informations

Manuelle Fracheboud, déléguée régionale à l'intégration
manuelle.fracheboud@st-maurice.ch, 077/420 57 91

Disponible sur rendez-vous.

La Médiathèque Valais, bibliothèque scolaire par excellence!

La Médiathèque travaille étroitement avec les écoles primaires de St-Maurice pour promouvoir la lecture, l'accès à l'information et l'offre en documentation en permettant aux élèves de découvrir le lieu avec leurs enseignants, de participer à des activités selon leur degré scolaire et d'accéder à des places de travail et des postes informatiques pour leurs recherches et leurs travaux scolaires.

Horaires d'ouverture

Lundi-Vendredi : 12h30-18h00

Samedi : 12h30-17h00

Pendant les vacances scolaires

Lundi-Vendredi 14h00-18h00

(fermeture entre Noël et Nouvel An,
été = uniquement le mardi et jeudi)

Accès et inscription

Les élèves sont inscrits automatiquement en début d'année scolaire. L'accès et les emprunts sont gratuits via la carte BiblioPass Valais, utilisable également dans toutes les bibliothèques du Chablais valaisan et dans les sites de Sion, Martigny et Brigue de la Médiathèque Valais. Merci aux parents d'aider leurs enfants à respecter les délais de prêt et le retour des documents auprès de la bibliothèque.

www.mediatheque.ch

Nous sommes le
lien
Ecole-Famille.
Votre relais avec
l'école, la
direction et le
service cantonal
de
l'enseignement

Nous sommes à
votre service
pour des
conseils, de
l'aide, du soutien



**Association des
Parents d'élèves
St-Maurice/Lavey**

Nous
participons à
des projets
oeuvrant
pour le bien-
être de nos
enfants à
l'école

Une
cotisation de
CHF 30.00
par année
scolaire et
famille

Nous organisons
différentes
activités
ludiques pour nos
enfants et des
conférences pour
les parents

**Devenir membre de l'association
ne prend pas votre temps !**

Contact :

apestmauricelavey@gmail.com

Whatsapp «T'as où ton APE ?» +41792132459

Facebook : <https://www.facebook.com/APE-St-MauriceLavey>

Un souvenir de...

Ici, je garde un petit mot de mes amis.



mes camarades!



www.thecloudyfactory.ch

Mise en page

Illustrations

© Laure Coutaz Bressoud 2023

dessin première page: Salomé Pignat

Plan de scolarité 2023-2024

Durée de l'année scolaire 45 semaines

Début de l'année jeudi 17 août 2023 le matin

Fin de l'année vendredi 21 juin 2024 le soir

Congés hebdomadaires mercredi après-midi et samedi

Vacances et congés

Congés d'automne	du mercredi au lundi	18 oct. 30 oct.	2023 2023	à midi le matin
Vacances de Noël	du vendredi au lundi	22 déc. 8 janv.	2023 2024	le soir le matin
Congés de Carnaval	du vendredi au lundi	9 février 19 février	2024 2024	le soir le matin
Vacances de Pâques	du jeudi au lundi	28 mars 8 avril	2024 2024	le soir le matin
Pont de l'Ascension	du mercredi au lundi	8 mai 13 mai	2024 2024	à midi le matin

Jours fériés

St-Maurice	vendredi	22 sept.	2023
Toussaint	mercredi	1er nov.	2023
Immaculée conception	vendredi	8 déc.	2023
St-Joseph	mardi	19 mars	2024
Pentecôte	lundi	20 mai	2024
Fête-Dieu	jeudi	30 mai	2024

**Le plan cantonal est scrupuleusement suivi. En outre, pour compenser la Fête de la St-Maurice, les élèves iront en classe:
1H mercredi 6 décembre 2023 en classe le matin
2 à 4H mercredi 6 décembre 2023 en classe toute la journée
5 à 8H mercredi 6 décembre 2023 en classe toute la journée
5 à 8H mercredi 27 mars 2024 en classe toute la journée**

Les demandes de congé pour départs les veilles de vacances officielles ou pour prolongements de vacances officielles ne sont pas prises en considération.